



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4729 du 07/02/2014

Echéancier des opérations à effectuer pour :

- l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions de rang 1 à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2014-2015)

- l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2014-2015)

- l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2014-2015)

- l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2014-2015)

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles</p> <p><input type="checkbox"/> Libre subventionné <input type="checkbox"/> libre confessionnel <input type="checkbox"/> libre non confessionnel)</p> <p><input type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p><input type="checkbox"/> Niveaux : Hautes Ecoles et Ecoles supérieures des Arts</p>	<p>Aux Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p>Aux Directeurs des Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</p> <p><u>Pour information :</u></p> <p>Aux organisations syndicales.</p>

Type de circulaire		
<input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative Circulaire informative		
Période de validité		
<input checked="" type="checkbox"/> A partir du 7/02/ 2014 au		
Documents à renvoyer		
<input checked="" type="checkbox"/> Oui Date limite : <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire		
Mot-clé :		
Appel aux candidats – Hautes Ecoles– Ecoles supérieures des Arts		
Signataire		
Administration :		AGPE - Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles
		Monsieur Julien NICAISE Directeur général
Personnes de contact		
Service ou Association : SGSC - Direction de la Carrière		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Duvivier Murielle	02/413.23.95	murielle.duvivier@cfwb.be
Morcimen Leyla	02/413.88.54	leyla.morcimen@cfwb.be

OBJET : Echancier des opérations à effectuer pour :

- **l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions de rang 1 à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2014-2015)**
- **l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Hautes Ecoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2014-2015)**
- **l'appel aux candidatures pour les emplois du personnel administratif à pourvoir dans les Ecoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2014-2015)**
- **l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (année académique 2014-2015)**

Je vous adresse une note explicative reprenant les différentes opérations, ainsi que leurs délais de réalisation, pour mener à bien les appels repris sous objet.

Ainsi que vous le constaterez à sa lecture, le phasage de ces opérations s'inscrit dans la continuité de ce qui avait été convenu lors des années académiques précédentes et vise à permettre la notification des désignations à la veille des vacances d'été.

Au bénéfice des membres de vos personnels, merci d'en respecter scrupuleusement le calendrier.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de : Madame Murielle DUVIVIER : 02/413.23.95 ou de Madame Leyla MORCIMEN : 02/413.88.54.

Julien NICAISE
Directeur général

Date de réalisation	Opérations à effectuer		
<p align="center">14 février 2014 au PLUS TARD</p>	<p align="center">HAUTES ECOLES</p> <p align="center">Article 21 du décret du 24/07/97</p>	<p align="center">ECOLEES SUPERIEURES DES ARTS</p> <p align="center">Article 99 alinéa 3 du décret du 20/12/2001</p>	
	<p align="center">Transmission au Gouvernement de la liste des emplois vacants par courrier postal et par courrier électronique (pas de PDF) à jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be</p>	<p align="center">Transmission au Gouvernement de la liste des emplois vacants par courrier postal et par courrier électronique (pas de PDF) à jean-marc.gaspard@gov.cfwb.be</p>	
	<p align="center">Georges.SIRONVAL@gov.cfwb.be pour les Hautes Ecoles</p>	<p align="center">Xavier.DUPONT@gov.cfwb.be pour les ESA</p>	
<p align="center">PERSONNEL ADMINISTRATIF</p> <p>la numérotation des emplois est conçue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} élément : PA (personnel administratif) • 2^{ème} élément : l'année (14) • 3^{ème} élément : le numéro de la Haute Ecole (1 : Haute Ecole de Bruxelles, 2 : Haute Ecole « Paul Henri Spaak », 3 : Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut, 4 : Haute Ecole « Charlemagne », 5 : Haute Ecole « Robert Schuman », 6 : Haute Ecole « Albert Jacquard ») ou de l'Ecole supérieure des Arts(1=CRB ; 2=CRL ; 3=ARTS² ; 4=La Cambre ; 5=INSAS) • 4^{ème} élément : le numéro de la fonction 			
<p align="center">HE</p> <p>La numérotation des emplois est conçue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} élément : l'année (14) • 2^{ème} élément : le numéro de la Haute Ecole (1 : Haute Ecole de Bruxelles, 2 : Haute Ecole « Paul Henri Spaak », 3 : Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut, 4 : Haute Ecole « Charlemagne », 5 : Haute Ecole « Robert Schuman », 6 : Haute Ecole « Albert Jacquard »). • 3^{ème} élément : le numéro de la fonction, à savoir « 1 » pour maître de formation pratique « 2 » pour maître assistant « 3 » pour chargé de cours • 4^{ème} élément : le numéro d'ordre 	<p align="center">ESA</p> <p>La numérotation est conçue comme suit et dans l'ordre : aa.e.f.d.c.nn</p> <ul style="list-style-type: none"> • aa : année civile en cours (14) • e : n° de l'école (1=CRB ; 2=CRL ; 3=ARTS² ; 4=La Cambre ; 5=INSAS) • f : n° de la fonction 1=accompagnateur 2=assistant 3=chargé d'enseignement 4=professeur type court 5=professeur type long 6=conférencier • d : n° d'identification du domaine 1=APVE (Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace) 2=MUS (Musique) 3=TAP (Théâtre et Arts de la Parole) 4=ASTDC (Arts du Spectacle et Techniques de Diffusion) • c : n° d'identification de la catégorie 		

	Réaffectation, changement d'affectation, extension de charge,...	Réaffectation, changement d'affectation, extension de charge,...
19 mai 2014	Listes envoyées sous formats papier et numérisé aux établissements	
Du 19 mai 2014 au 19 juin 2014	Poursuite du traitement des candidatures par les établissements Réunion des CA et CGP	
Le 20 juin 2014	<p>Envoi au Gouvernement, via l'Administration, des propositions de désignations (PA et enseignants)</p> <p><u>Sous format « papier »</u> Ministère de la Communauté française Bd Léopold II, 44, Bureau 3E318 1080 Bruxelles</p> <p><u>Et par « mail » (pas de PDF)</u> jacqueline.anciaux@cfwb.be christian.noiret@cfwb.be Jean-Marc.GASPARD@gov.cfwb.be</p>	
Du 20 juin 2014 au 27 juin 2014	Décisions du Ministre L'Administration prépare les notifications aux candidats ainsi qu'un tableau de synthèse par établissement	
Du 27 juin 2014 au 10 juillet 2014	L'Administration notifie les décisions aux candidats et aux établissements	
Du 11 juillet au 10 septembre 2014	Dans les deux mois de la notification de leur désignation, les candidats désignés adressent à l'administration leur extrait de casier judiciaire modèle 2 ou à défaut modèle 3	

